

BOURSES BNSSA

➤ **MONTANT** : 200 euros

➤ **OBJECTIFS DE LA MESURE** :

- L'aide individuelle attribuée par le Département de la Mayenne aux stagiaires du BNSSA doit permettre d'alléger le coût de la formation BNSSA.

➤ **Conditions à remplir** :

- s'engager à exercer au moins trois mois sur les baignades aménagées en Mayenne dans les cinq ans qui suivent la formation.

Dossier à déposer COMPLET auprès de :

*Monsieur le Président du Département de la Mayenne
Service action internationale, sport et jeunesse
39 rue Mazagran - CS 21429 - 53014 LAVAL cedex*